

Invitation à une activité de formation continue



Titre : L'INSUFFISANCE CARDIAQUE CHEZ NOS DIABÉTIQUES DE TYPE 2 QU'EN EST-IL?

No d'activité : 73574

Date : mercredi le 23 septembre 2020

Lieu : Webinaire

Coordonnées :

Objectifs

À LA FIN DE CETTE PRÉSENTATION LES PARTICIPANTS POURRONT :

1. EXPLIQUER le développement de l'insuffisance cardiaque chez nos patients diabétiques de type 2.
2. COMPARER les antidiabétiques agissant sur la protection cardio-vasculaires grâce aux études disponibles.
3. DISCUTER d'un algorithme de traitement en fonction des lignes directrice sur le diabète de type 2 mise à jour.

Président de séance : Dre Lise Chalut

Horaire

2020-09-23 07:15 07:30 Accueil/Clôture

2020-09-23 07:30 08:30 Conférence L'INSUFFISANCE CARDIAQUE CHEZ NOS DIABÉTIQUES DE TYPE 2 QU'EN EST-IL? Dr Samer Mansour, cardiologue

2020-09-23 08:30 08:40 Accueil/Clôture

Veillez vous inscrire en cliquant sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.
Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 1.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de AstraZeneca

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail: <https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.